

DECISION DU PRESIDENT

Objet : souscription d'une ligne de trésorerie de 500 000 euros avec La Banque Postale pour le budget des eaux usées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 27/2026 accordant des délégations du Comité syndical au Président,

Vu l'offre de La Banque Postale,

Considérant que le principe de versement des subventions sur présentation des certificats de paiement occasionne des besoins de trésorerie pour le syndicat pour le budget des eaux usées,

Le Président,

DECIDE

Article 1 : Principales caractéristiques de la ligne de trésorerie

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	500 000 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	€STR + marge de 0,94 % l'an
Base de calcul	exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non-utilisation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus le 7 septembre 2026
Garantie	Néant

Accusé de réception en préfecture
095-200078988-20260715-D2026-10-CC
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026

Commission d'engagement	500,00 EUR, soit 0,100 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
Commission de non-utilisation	0,100% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale. Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 16H30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

Article 2 : étendue des pouvoirs du signataire

Le Président est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération/décision et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie.

Article 3 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à :

Monsieur le Préfet

Monsieur le trésorier Principal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

Fait à Auvers-sur-Oise, le 15 juillet 2026

Le Président

Pierre-Edouard EON

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en préfecture le : 16/07/2026
De sa publication le : 16/07/2026
A Auvers-sur-Oise.

Accusé de réception en préfecture
095-200078988-20260715-D2026-10-CC
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026